

## LES PARTIES AU CONTRAT

TERCAP – RUE SAINT EXUPERY – 64230 LESCAR  
représentée par M. LAHOUE

ET

Mme ESCLARMONDE Dominique – 4 ROUTE DE MAUBOURGUET – 65700 LARREULE  
Tél. : 06/16/30/65/10

Adresse du site objet du contrat : 4 Rte de Maubourguet 65700 LARREULE	Détail en m2  Surface bâtie : 268 M <sup>2</sup> Habitation et garage  Surface non bâtie :  Terrain seul :
Adresses courrier et facturation si différentes	Remarque :

### 1- LA PRESTATION Senti\*tech

#### 2.1 Analyse de situation

Visite du 03/05/2021 en présence de Mme Esclarmonde et de son fils, ce devis concerne une propriété implantée sur un secteur infesté et attaquée depuis quelques années par les termites. De nombreuses dégradations sont visibles sur RDC et étage (bâti de portes, solives, poutres, parquets, plinthes). La zone plafond chambre RDC est fragilisée et à faire consolider / vérifier par un homme de l'art. Les sentrisols HD seront implantés en sols naturels uniquement.

Agent biologique de dégradation : Termites

Travaux éventuels en cours sur le site : Réparation plancher du plafond chambre RDC

Législation en vigueur sur la commune : Déclaration

Année de construction : + de 100 ans

Occupation : Bâtiment d'habitation/garage accolé

Structure :

Essence de bois de charpente : Feuillus

Traitement insecticide antérieur : Non

Conditions de ventilation et d'étanchéité :

Nature des pathologies présentes : Salpêtre sur mur / xylophages sur fermes de charpente conservées

Etendue et degré de l'infestation : Importante

Nécessité d'un traitement préventif ou curatif : Curatif

Proprietate de la ESCUARILOASE

65x100 CARRELE

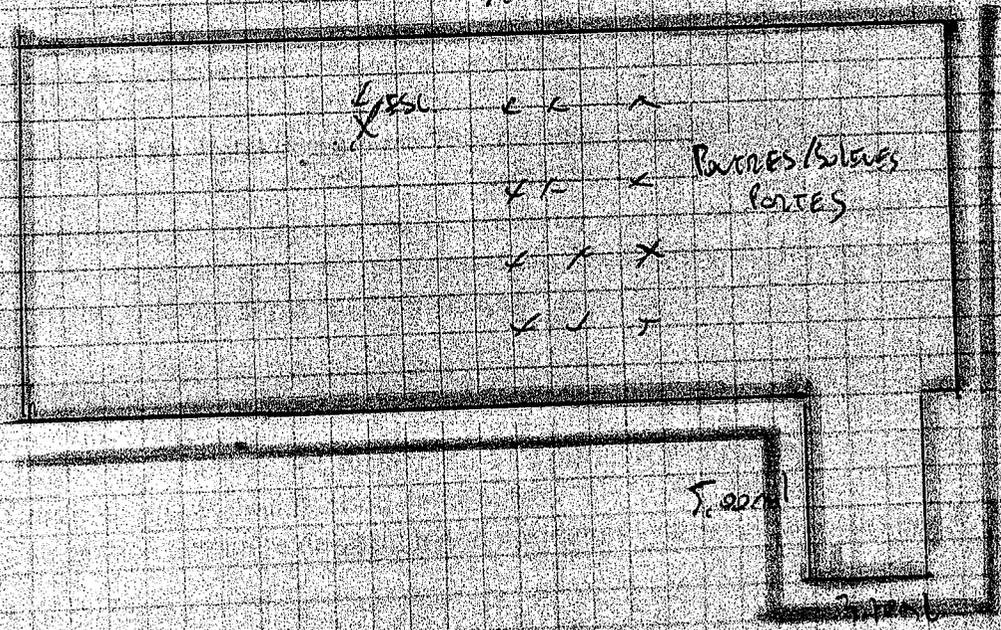
268 m<sup>2</sup>

80 ml

VASSA

25000 ml

10000 ml



Zone A PROTEJEC

Zone SCURTUSU AD

L & X TRACTES

## 2.3 Description du dispositif Senti\*tech

La prestation **Senti\*tech** inclut l'installation du dispositif, l'élimination de (s) la colonie(s) de termites si présente(s) et la Protection Active (détection et traitement de toute infestation à venir) :

- **L'Installation du dispositif** à ce client

En périmétrie des bâtiments (zone à protéger), installation des stations Sentrisol contenant l'appât Recrute HD, tous les trois (3) mètres environ en fonction de la nature du sol et des obstacles rencontrés et lorsque l'accès au sol est possible. Pour les terrains quadrillage avec des Sentrisol HD en respectant les recommandations de Dow AgroSciences.

En complément, si des termites sont suspectés à l'intérieur du bâtiment, installation des SentiBox contenant l'appât Recrute Pro directement sur les traces et/ou activités de termites (cordonnets, dégâts...) en respectant les recommandations de Dow AgroSciences.

Un constat d'installation est établi et signé par TERCAP et le Client.

- **L'Elimination** des colonies de termites (si présents) sur la zone à protéger : un contrôle périodique du dispositif selon les préconisations techniques du fabricant et ce jusqu'à l'élimination des colonies sur la zone à protéger.
- **Protection active**
  - La maintenance du matériel Senti\*tech en place et le rechargement en appât à chaque fois que cela est nécessaire à l'extérieur et mise en place de Senti Box à l'intérieur en cas de détection de termites.
  - L'inspection complète de votre bâti (intérieur et extérieur) au moins une fois /an.

## **2- DUREE DE LA PRESTATION Sentri\*tech**

### **3.1 Date ou période de démarrage de la prestation**

La prestation débute par l'installation du dispositif.

### **3.2 Renouvellement annuel de la prestation Sentri\*tech par tacite reconduction**

Au-delà de la période contractuelle en cours, le Contrat Sentri\*tech est renouvelable annuellement par tacite reconduction, à sa date anniversaire.

**La date anniversaire correspond à la date d'installation du dispositif.**

Le Client a la possibilité de ne pas reconduire le Contrat dans les conditions de l'article L.136-1 du Code de consommation reproduit intégralement dans le Livret.

La non reconduction du contrat au-delà de la période initiale doit être formalisée par lettre recommandée au siège social de TERCAP.

### 3- PRIX

#### GARANTIE 2 ANS

#### PROPOSITION FINANCIERE : ESCLARMONDE - N°2387

La prestation s'applique pour l'ensemble de la zone à protéger mentionné ci-dessous et représentant:

**268 m<sup>2</sup> de surface bâtie habitation et garage accolé**

PRESTATION GLOBALE POUR 2 ANS	HT	TVA 10%	TTC
	2 670,00 €	267,00 €	2 937,00 €

#### Conditions de paiement

**30% à la commande. 70% à l'installation du dispositif**

Les sommes versées d'avance à la commande constituent un **acompte**.

Au-delà de la période contractuelle en cours, les prestations seront facturées annuellement sur la base des conditions tarifaires suivantes :

SERVICE MAINTENANCE (en €) au-delà des 2 ans	HT	TVA 10%	TTC
Règlement à la date d'anniversaire de l'installation	300,00 €	30,00 €	330,00 €

*Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve l'intégralité du contenu du dossier, et avoir en sa possession un exemplaire du dit dossier.*

*\*Le montant de la maintenance sera réévalué annuellement de 2 %.*

Ce Devis-Contrat et le Livret ci-annexé constituent un ensemble contractuel indivisible et font partie intégrante du dossier N° 2387 paraphé par le Client, reprenant l'ensemble des éléments, et notamment le détail de la prestation.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve l'intégralité du contenu du dossier et notamment du Livret d'information pré contractuel, et avoir en sa possession un exemplaire dudit dossier.

Le Client s'engage à respecter scrupuleusement ses Engagements Client tels que définis dans le Livret.

**ANNEXE** : Livret d'information précontractuelle (ou remis au client lors de la visite)

Le Client

TERCAP

Date :

Date : 05/05/2021

Signature : <sup>(1)</sup> Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »

Signature



Devis n° 2387 accepté à jour, ob doit être avec versement de 578 € à la banque pour chèque de la Banque Populaire d'Occitanie n° 0541278 - de solde, soit 1958 € à être réglé en deux chèques de 979 € directement auprès du technicien chargé de l'installation, après a/c.

